



Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers municipaux

Lussac, le 04 mars 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE LE  
**LUNDI 11 MARS 2024**  
**À 19H** DANS LA SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE

Messieurs et Mesdames les membres du Conseil municipal de LUSSAC (33 570) sont priés d'assister à la séance de ce conseil au lieu, à la date et à l'heure indiqué ci-dessus, en session extraordinaire.

### ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 12 janvier 2024
- 1. Annulation de la délibération du RIFSEEP à la demande de la Préfecture (courrier ci-joint)
- 2. Approbation de la mise en place du RIFSEEP (après avis du Comité Social)
- 3. Autorisation au Maire à signer une convention avec un aménageur relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive de la place
- 4. Versement d'une subvention pour le voyage scolaire du collège de Lussac pour des familles habitant Lussac
- 5. Autorisation donnée au Maire pour le recrutement d'agents contractuels pour des remplacements de titulaires, des besoins saisonniers ou accroissement d'activité.
- 6. Modification des collectes de déchets par le SMICVAL

Questions diverses

***Nous vous remercions de nous faire parvenir vos questions diverses par écrit au plus tard 48 heures avant la réunion, comme le prévoit le règlement intérieur du conseil municipal, ainsi elles pourront être abordées à l'issue de l'ordre du jour.***

Le Maire,  
Dorothée BRETON